

# **Note de scénario des coprésidents concernant la voie à suivre pour formuler des recommandations en vue de les soumettre à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

Le présent document contient la note de scénario élaborée par les coprésidents du processus intersessions concernant la voie à suivre pour formuler les recommandations qui seront soumises à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques. Les annexes du document comprennent les propositions de calendrier, de mandat des quatre groupes de travail virtuels destinés à faire progresser les délibérations en vue de la quatrième réunion du processus intersessions et de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, et de modalités d'organisation des réunions et des consultations en ligne.

## **I. Introduction**

1. Comme le prévoit la résolution IV/4 de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, la tâche du processus intersessions est de formuler des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020, et de tenir compte de la nécessité de définir des objectifs mesurables à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
2. La quatrième réunion du processus intersessions, qui devait se tenir du 23 au 27 mars 2020 à Bucarest, a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Il est maintenant prévu de la tenir dans la même ville du 15 au 19 mars 2021. Compte tenu de l'incertitude actuelle, la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, qui devait initialement avoir lieu du 5 au 9 octobre 2020 à Bonn (Allemagne), a également été reportée. L'Allemagne a pu réserver le même lieu de réunion à Bonn du 5 au 9 juillet 2021. Il est probable que la quatrième réunion du processus intersessions sera encore reportée à une date qui n'a pas encore été fixée.
3. À la lumière de ces changements, la présente note de scénario, élaborée par les coprésidents du processus intersessions, M. David Morin (Canada) et Mme Judith Torres (Uruguay), expose le plan des travaux et les attentes générales qu'ils suscitent en matière de maintien d'une dynamique permettant de mener à bien les tâches du processus.
4. La voie à suivre envisagée vise à faciliter la poursuite des progrès dans la formulation des recommandations qui seront examinées par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa cinquième session. Elle propose que nous allions de l'avant tout en sachant que les réunions régionales et la quatrième réunion du processus intersessions seront reprogrammées.
5. Nous sommes conscients que le travail en ligne n'est pas idéal et peut présenter des difficultés pour de nombreuses parties prenantes. Malgré cela, nous estimons qu'il est important de maintenir la dynamique dans la mesure du possible et d'utiliser le délai supplémentaire dont nous disposons pour progresser davantage. Nous pensons que la démarche proposée concilie les impératifs d'équité, d'inclusion et de transparence, tout en tenant compte des défis posés par le travail en ligne.

## **II. Objectifs et résultats attendus de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

6. En consultation avec les membres du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et à la lumière des observations reçues des régions, les domaines suivants ont été définis comme résultats prioritaires de la session.
  - a) Un texte destiné à remplacer la stratégie politique globale actuelle, qui devrait notamment comprendre les éléments suivants :
    - i) La vision, la portée, les objectifs et les cibles de la nouvelle stratégie politique globale ;

- ii) Les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre, tels que les fonctions, le calendrier et la nature de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, du secrétariat et du Bureau, et d'autres aspects, tels que le dialogue multisectoriel et multipartite ;
- b) Le modèle de financement et la stratégie de renforcement des capacités ;
- c) L'adoption d'une déclaration de haut niveau ;
- d) Des dispositions transitoires, au besoin, et d'autres résolutions.

7. Si certains travaux restent inachevés, il peut également être nécessaire de déterminer la marche à suivre pour clôturer les questions en suspens et arrêter les derniers détails des mécanismes de mise en œuvre (établir la version définitive des indicateurs, par exemple) après la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

8. Dans cette optique, le principal objectif du processus intersessions avant la cinquième session reste d'achever la formulation de recommandations aux fins d'une nouvelle stratégie politique globale. Les points suivants sont notamment considérés comme prioritaires :

- a) Rédiger une version aussi définitive que possible du texte, qui traite de la vision, de la portée et des objectifs de la nouvelle stratégie politique globale ;
- b) Mettre au point des critères pour sélectionner les nouveaux sujets de préoccupation et une approche pour traiter les questions de politique générale actuelles ;
- c) Définir les objectifs ;
- d) Améliorer la participation, la cohérence et la coordination multipartites et multisectorielles et les orientations fournies aux parties prenantes ;
- e) Élaborer des mécanismes d'appui à la mise en œuvre, y compris concernant l'interface science-politique ; les considérations financières et le renforcement des capacités ; l'analyse et le bilan des progrès accomplis ; et l'examen de processus détaillés de mise en œuvre par les différents secteurs et les parties prenantes.

9. Tous les efforts seront entrepris pour arrêter les derniers détails à temps pour la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, mais certains points pourraient, au besoin, être réglés après la session, dont les suivants :

- a) Définir les méthodes et outils à utiliser pour faire le bilan des progrès accomplis (par ex., un questionnaire) ;
- b) Définir des indicateurs et jalons supplémentaires au-delà de ceux du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des indicateurs de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et de la Convention de Minamata sur le mercure ;
- c) Formuler les dispositions relatives à la mise à jour ultérieure de l'instrument ;
- d) Réviser les dispositions du règlement intérieur (si nécessaire) ;
- e) Établir à l'intention des différents secteurs et parties prenantes des feuilles de route pour atteindre les objectifs et les cibles.

### **III. Voie à suivre envisagée**

10. Nous proposons que, durant le processus intersessions, les travaux se poursuivent sur certaines questions clés à l'aide de moyens de communication virtuels. Un projet de calendrier de ces travaux est annexé à la présente note.

11. Afin de concilier les impératifs de représentation équitable, de transparence et d'inclusion, la proposition présente divers modes de travail et s'appuie sur les progrès réalisés au cours des précédentes réunions intersessions, de la troisième session du groupe de travail à composition non limitée de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, des réunions du groupe de travail technique des cibles et d'autres consultations en ligne.

## **Modalités de fonctionnement**

### **A. Séances d'information technique en ligne**

12. Les informations destinées aux parties prenantes seront présentées dans le cadre de webinaires. Un calendrier des séances d'information technique en ligne, qui seront animées par le secrétariat, sera publié sur le site Web de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (l'Approche stratégique). Y sont prévus les suivants :

- a) Discours de bienvenue et présentation générale des prochaines étapes du processus intersessions (sous la direction des coprésidents du processus intersessions) ;
- b) Résultats des travaux du groupe de travail technique des cibles, indicateurs et jalons (sous la direction des coprésidents du groupe de travail technique) ;
- c) Textes issus de la réunion sur la gouvernance (sous la direction des Gouvernements allemand, norvégien et suisse et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)) ;
- d) Moyens de renforcer l'interface science-politiques au niveau international pour favoriser la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (sous la direction du Programme des Nations Unies pour l'environnement) ;
- e) Séance d'information sur la nouvelle étude comparative juridique des instruments relatifs aux produits chimiques de l'Organisation internationale du travail (OIT) menée par l'OIT (sous la direction de l'OIT) ;
- f) Séance d'information sur l'Alliance sur les produits chimiques et les déchets (sous la direction des Gouvernements suédois et uruguayen) ;
- g) Séance d'information sur la mise en œuvre du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (sous la direction de l'UNITAR) ;
- h) Exposés supplémentaires selon que de besoin.

### **B. Groupes de travail virtuels**

13. Les questions et les recommandations connexes relevant du processus intersessions en sont à différents états d'avancement. Certains points ont fait l'objet d'un examen et de délibérations approfondis au cours des réunions précédentes du processus intersessions ou à la troisième réunion du groupe de travail à composition non limitée de l'Approche stratégique (vision, portée et objectifs, par exemple), et la meilleure façon de progresser dans ce cas est de négocier en présentiel. Les commentaires des parties prenantes donnent à penser que le travail en mode virtuel est plus adapté aux sujets et questions de nature technique qu'aux questions non techniques, qu'il est préférable d'aborder à l'occasion de réunions en présentiel ou dans des communications écrites.

14. Les activités des groupes de travail virtuels ne sont pas destinées à remplacer les débats officiels en présentiel de la quatrième réunion du processus intersessions ou les négociations qui auront lieu lors de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, mais visent à renforcer la compréhension et à préparer les délégués à ces importantes négociations.

15. Dans cette optique et à la lumière des observations des parties prenantes, des groupes de travail virtuels seront créés afin d'approfondir quelques questions concrètes et techniques qui se prêtent bien au travail en mode virtuel.

#### **1. Questions abordées**

16. Des groupes de travail virtuels seront établis afin de traiter les questions suivantes :
- a) Cibles, indicateurs et jalons ;
  - b) Gouvernance et mécanismes d'appui à la mise en œuvre ;
  - c) Sujets de préoccupation
  - d) Considérations financières.

17. Les mandats des groupes de travail virtuel ont été définis et publiés sur le site Web de l'Approche stratégique. Des orientations sur les modalités de fonctionnement des groupes de travail virtuels ont également été élaborées.

## **2. Participation**

18. Les groupes de travail virtuels seront ouverts à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique, une importance particulière étant accordée à l'obtention d'un équilibre optimal entre les régions, les secteurs, les parties prenantes et les genres ;

19. Compte tenu des défis supplémentaires que certains secteurs et régions devront relever en raison de la pandémie de COVID-19, les groupes de travail virtuels devraient prévoir des modalités de travail souples permettant une représentation équitable, la participation effective de tous et la plus grande efficacité possible.

## **3. Tâche et méthodes**

20. La tâche des groupes de travail virtuels sera d'élaborer des propositions sur les questions clés, en exploitant et en poursuivant les travaux des groupes de travail établis à la troisième réunion du processus intersessions, et en y intégrant des contributions écrites pertinentes. Ils proposeront également des solutions visant à combler les lacunes éventuelles ;

21. Chaque groupe de travail virtuel aura besoin de deux cofacilitateurs chargé de promouvoir le sujet traité par le groupe, qui orienteront les débats et dirigeront les travaux, avec le soutien du secrétariat ;

22. Les activités des groupes de travail virtuels seront menées de façon ouverte et transparente afin de permettre une large participation des parties prenantes. Les membres du groupe de travail virtuel seront invités à consulter les groupes sectoriels, régionaux ou de parties prenantes qu'ils représentent et à favoriser les contributions écrites de leurs mandants au sens large. En outre, avec le soutien du secrétariat, les cofacilitateurs des groupes publieront des rapports, des mises à jour et d'autres documents intermédiaires sur le site Web de l'Approche stratégique en vue de recueillir des commentaires par voie électronique. Des webinaires seront organisés afin d'informer les parties prenantes des progrès réalisés, en tenant compte des différents fuseaux horaires ;

23. Les modalités d'organisation des réunions des groupes de travail virtuels figurent dans le document SAICM/ICCM.5/Bureau.TC.3/4, qui est accessible à toutes les parties prenantes et publié sur le site Web de l'Approche stratégique.

24. Les résultats des travaux des groupes de travail virtuels seront examinés à la quatrième réunion du processus intersessions, qui se tiendra à Bucarest en mars 2021 (dates exactes à confirmer).

25. Il est entendu que, sur certains sujets, il puisse exister des groupes pilotés par des parties prenantes en plus des groupes de travail virtuels. Les conclusions des projets menés par ces groupes pourraient être soumises par écrit en tant que documents d'information à la quatrième réunion du processus intersessions.

## **4. Préparation de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

26. L'objectif ultime de la prolongation de la période intersessions est de réaliser des avancées importantes afin de bien se préparer pour la quatrième réunion du processus intersessions, de manière à établir la version définitive des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020, qui seront transmises à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour qu'elle adopte une décision à leur sujet.

27. Nous rappelons que les participants sont invités à collaborer en vue d'accomplir des progrès significatifs, afin d'aborder la quatrième réunion du processus intersessions avec des propositions mûrement réfléchies.

28. Nous encourageons donc vivement les participants à se concentrer sur l'élaboration de cibles, d'indicateurs et de jalons à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à étudier la nécessité de disposer d'un cadre global et transversal favorisant la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020, ainsi que les lacunes qu'un tel cadre pourrait combler.

29. Nous invitons en outre les participants à examiner attentivement l'état d'avancement des discussions en cours et à proposer toute activité supplémentaire qui pourrait être nécessaire pour achever les travaux du processus intersessions à la quatrième et dernière réunion intersessions à Bucarest en mars 2021.

30. En conclusion, nous vous remercions pour votre engagement constant en faveur de cet important processus alors que nous traversons une époque sans précédent. Notre but ultime est de protéger la santé humaine et l'environnement des effets nocifs des produits chimiques et des déchets. Nous devons mettre à profit le délai supplémentaire qui nous a été accordé pour travailler ensemble et maintenir la dynamique que nous avons créée afin d'établir la version définitive des recommandations qui seront soumises à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

31. Nous nous réjouissons vivement à l'idée de collaborer avec vous et d'assurer le succès de la cinquième session.

David Morin (Canada)  
Judith Torres (Uruguay)  
Coprésidents du processus intersessions

## Annexe I

### Calendrier

Mois/date	Événement/action
<b>Mai 2020</b>	Neuvième réunion du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (13 mai 2020, en ligne)
<b>Juin 2020</b>	Dixième réunion du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (17 juin 2020, en ligne)
<b>Juillet 2020</b>	Consultation du Bureau sur le projet de note de scénario des coprésidents
<b>Septembre 2020</b>	Onzième réunion du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (9 septembre 2020, en ligne)
<b>22 octobre 2020 (12 h–14 h et 16 h–18 h)</b>	Première séance d'information technique : discours de bienvenue et présentation générale, avec la participation de la Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et des coprésidents du processus intersessions  Communication de la note de scénario des coprésidents et de ses annexes à toutes les parties prenantes
<b>19 octobre 2020–22 janvier 2021</b>	Séances d'information, réunions et consultations en ligne prévues, selon qu'il conviendra : Groupes de travail virtuels (les groupes de travail virtuels présentent leurs rapports en décembre 2020) Consultations en ligne avec tous les groupes régionaux et les parties prenantes intéressées, qui sont invités à présenter par écrit leurs observations sur les résultats préliminaires des travaux des groupes de travail virtuels
<b>Décembre 2020</b>	Réunion du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques avec les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels  Synthèse des propositions et des résultats des travaux des groupes de travail virtuels
<b>Janvier 2021</b>	Réunion du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques avec les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels  Préparation de la quatrième réunion du processus intersessions, dont l'examen de son ordre du jour et de ses documents (y compris les résultats des travaux des groupes de travail virtuels)
<b>Mi-février 2021</b>	Publication des documents officiels qui seront examinés à la quatrième réunion du processus intersessions

<b>15-19 mars 2021</b>	Quatrième réunion du processus intersessions (Bucarest) Élaboration de la version définitive des recommandations qui seront soumises à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques
<b>Avril à juin 2021</b>	Réunions régionales officielles <sup>1</sup> et consultations sectorielles Séances d'information technique
<b>5-9 juillet 2021</b>	Cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (Bonn, Allemagne)

---

<sup>1</sup> Des dialogues régionaux informels (tenus en ligne si nécessaire) peuvent être organisés à tout moment du processus, selon les besoins et à la discrétion de chaque région.

## Annexe II

### **Mandats des groupes de travail virtuels dont la création est envisagée pour faire progresser les délibérations en vue de la quatrième réunion du processus intersessions et de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques**

#### **I. Introduction**

1. Le Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, à sa onzième réunion, tenue par téléconférence le 9 septembre 2020, a approuvé un processus visant à établir des groupes de travail virtuels ayant recours aux technologies Internet et aux consultations écrites pour faire avancer ses travaux sur les sujets suivants :

- a) Cibles, indicateurs et jalons ;
- b) Gouvernance et mécanismes d'appui à la mise en œuvre ;
- c) Sujets de préoccupation
- d) Considérations financières.

#### **A. Objectifs des groupes de travail virtuels**

2. Sur la base des documents de la quatrième réunion du processus intersessions, les objectifs sont de mener des consultations et d'élaborer des propositions qui permettent de mieux comprendre les questions en cours d'examen s'agissant des quatre sujets susmentionnés.

3. Les propositions du groupe de travail virtuel peuvent : i) viser à combler les lacunes identifiées ; ii) présenter un éventuel texte de compromis ; ou iii) proposer un texte nouveau ou modifié, selon le cas, qui pourrait être examiné à la quatrième réunion du processus intersessions.

#### **B. Principes**

4. Les travaux des groupes de travail virtuels sont régis par les principes suivants :

- a) Les activités des groupes de travail virtuels n'ont pas un caractère officiel, et les documents finaux de ces groupes ne sont donc pas destinés à remplacer les documents de travail officiels qui seront examinés à la quatrième réunion reprogrammée du processus intersessions ;
- b) Chaque groupe de travail virtuel sera organisé de manière à favoriser l'efficacité des travaux, tout en étant ouvert aux représentants de tous les secteurs et de toutes les parties prenantes de toutes les régions ;
- c) Chaque groupe de travail virtuel fonctionnera de manière consultative et transparente afin de tenir compte de manière exhaustive de l'ensemble des avis et des intérêts de toutes les parties prenantes.

#### **C. Modalités de fonctionnement et rôles**

5. Les activités des groupes de travail virtuels seront menées conformément aux modalités d'organisation des réunions virtuelles (sur Webex) et des consultations en ligne (afin de recueillir des commentaires par voie électronique), qui figurent à l'annexe III ci-dessous.

6. Les groupes de travail virtuels :

- a) Se réuniront plusieurs fois dans des créneaux horaires préétablis qui seront annoncés sur le site Web de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (l'Approche stratégique) ;
- b) Seront gérés par deux cofacilitateurs chargés de faciliter les débats et soutenus par le secrétariat ;



- c) Seront consultatifs, les membres des groupes de travail virtuels sollicitant les contributions de leurs régions et des groupes qu'ils représentent ;
- d) Publieront un résumé des propositions en cours d'examen sur le site Web de l'Approche stratégique, en invitant toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique à fournir des contributions écrites supplémentaires ;
- e) Intégreront de manière itérative les éléments issus des contributions et des consultations des parties prenantes.

## **II. Rôle des cofacilitateurs des groupes de travail virtuels**

7. Les cofacilitateurs des groupes de travail seront choisis au sein des parties prenantes gouvernementales. Le rôle des cofacilitateurs des groupes de travail virtuels pendant les créneaux horaires prévus sera de faciliter les délibérations ainsi que l'examen et la synthèse des contributions écrites. Les cofacilitateurs devront dès le départ préciser les attentes concernant les sujets abordés dans leur groupe et auront une bonne connaissance des sujets traités par les autres groupes de travail virtuels. Les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels rendront régulièrement compte des progrès accomplis à la Présidente et au Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et aux coprésidents du processus intersessions.

## **III. Groupes de travail virtuels**

### **A. Groupe de travail virtuel des cibles, indicateurs et jalons**

#### **1. Cofacilitateurs envisagés pour le groupe de travail virtuel**

8. Les cofacilitateurs envisagés sont Silviya Kalnins (Lettonie) et Wahira Palipane (Sri Lanka).

#### **2. Mandat proposé**

9. Formuler des propositions permettant de faire avancer les travaux sur le sujet en prévision de la quatrième réunion du processus intersessions, en s'appuyant sur les résultats du groupe de travail technique, présentés dans les documents SAICM/IP.4/3 et SAICM/IP.4/INF/15, et plus spécifiquement :

- a) Établir la version définitive des cibles proposées dans le document SAICM/IP.4/3, en vue de favoriser l'engagement et l'action multipartites et multisectoriels, s'il y a lieu ;
- b) Formuler un ensemble de recommandations pour un processus d'élaboration d'indicateurs et de jalons pour les cibles ainsi arrêtées.

#### **3. Documents de référence (en anglais uniquement)**

SAICM/IP.4/2 : Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session.

SAICM/IP.4/3 : Cibles proposées par le groupe de travail technique des objectifs, indicateurs et jalons pour l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020.

SAICM/IP.4/INF/15 : Informations supplémentaires sur les cibles proposées par le groupe de travail technique des objectifs, indicateurs et jalons pour l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020.

### **B. Groupe de travail virtuel de la gouvernance et des mécanismes de soutien à la mise en œuvre**

#### **1. Cofacilitateurs envisagés pour le groupe de travail virtuel**

10. Les cofacilitateurs envisagés sont Karissa Kovner (États-Unis) et Teeraporn Wiriwutikorn (Thaïlande).

## 2. Mandat proposé

11. Formuler des propositions permettant de faire avancer les travaux sur le sujet en prévision de la quatrième réunion du processus intersessions, et plus spécifiquement :

a) Coopération et coordination au niveau national, sous-régional, régional, international, sectoriel et entre les parties prenantes :

i) Examiner l'ensemble du texte de la Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session (SAICM/IP.4/2), en tenant compte de la nécessité de renforcer la participation sectorielle et des parties prenantes, qui est abordée dans la section D du chapitre VI. Le document intitulé Contributions des parties prenantes sur les moyens de renforcer la participation des secteurs et des parties prenantes pour l'après-2020 (SAICM/IP.4/INF/5, en anglais uniquement) peut constituer une référence utile ;

b) Interface science-politique :

En s'appuyant sur le document SAICM/IP.4/4, élaborer une proposition qui :

a. Explique la raison d'être ou la nécessité de disposer d'une interface science-politique pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 ;

b. Décrive les fonctions potentielles d'une telle interface ;

c. Recommande l'approche la plus appropriée pour assurer le bon fonctionnement de l'interface science-politique, qu'elle s'inscrive ou non dans le « cadre pour l'après-2020 » ;

d. Mette en place l'interface science-politique si celle-ci s'inscrit dans le « cadre pour l'après-2020 » ; ou, si nécessaire, crée un processus de mise en place de l'interface qui sera examiné par la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques à sa sixième session ;

c) Mécanismes d'évaluation des progrès accomplis :

Examiner la section G du chapitre VI de la Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session (SAICM/IP.4/2), qui porte sur les mécanismes d'évaluation des progrès accomplis, dans le but de recueillir des avis et de formuler des propositions.

*Note : un temps de discussion très réduit a été consacré à ce sujet durant le processus intersessions.*

d) Mécanismes de mise à jour du « cadre pour l'après-2020 » :

Examiner la section H du chapitre VI de la Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session (SAICM/IP.4/2), qui porte sur les mécanismes de mise à jour du cadre, dans le but de recueillir des avis et de formuler des propositions.

*Note : un temps de discussion très réduit a été consacré à ce sujet durant le processus intersessions.*

e) Organes subsidiaires et spéciaux, y compris le groupe de travail à composition non limitée de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques :

*Note : la communication de contributions écrites par les groupes de parties prenantes suivie par l'organisation de réunions du groupe de travail virtuel peut permettre d'accomplir une grande partie des progrès requis.*

### **3. Documents de référence (en anglais uniquement)**

SAICM/IP.3/5 : Autres mécanismes d'appui à la mise en œuvre - Document élaboré par les coprésidents du processus intersessions

SAICM/IP.3/INF/4 : Améliorer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 – communication de l'Office fédéral allemand de l'environnement

SAICM/IP.4/2 : Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session.

SAICM/IP.4/4 : Évaluation des moyens de renforcer l'interface science-politiques au niveau international pour favoriser la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.

SAICM/IP.4/INF/4 : Favoriser la participation multipartite et multisectorielle - Synthèse des obstacles connus et des incitations possibles.

SAICM/IP.4/INF/5 : Contributions des parties prenantes sur les moyens de renforcer la participation des secteurs et des parties prenantes pour l'après-2020.

## **C. Groupe de travail virtuel des sujets de préoccupation**

### **1. Cofacilitateurs envisagés pour le groupe de travail virtuel**

12. Les cofacilitateurs envisagés sont Sam Adu-Kumi (Ghana) et Sverre Thomas Jahre (Norvège).

### **2. Mandat proposé**

13. Formuler des propositions permettant de faire avancer les travaux sur le sujet en prévision de la quatrième réunion du processus intersessions, en s'appuyant sur l'annexe B de la Synthèse des recommandations (SAICM/IP.4/2), et plus spécifiquement :

a) Examiner l'annexe B du document SAICM/IP.4/2, mettre en évidence les possibilités de présentation de texte de compromis ou modifié sur les points de divergence et repérer les lacunes éventuelles ;

b) Proposer des projets de procédures de recensement, de notification, de sélection, d'examen et de hiérarchisation des sujets de préoccupation, en appréciant la nécessité de mener des travaux supplémentaires et le temps nécessaire pour examiner ces sujets et en tirant parti de l'expérience des forums existants ;

c) Élaborer des propositions sur la manière de traiter les nouvelles questions de politique générale et d'autres sujets de préoccupation.

*Note : il peut exister des liens avec l'interface science-politique ainsi qu'avec les organes subsidiaires et spéciaux.*

### **3. Documents de référence (en anglais uniquement)**

SAICM/IP.4/2 : Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session.

## **D. Groupe de travail virtuel des considérations financières**

### **1. Cofacilitateurs envisagés pour le groupe de travail virtuel**

14. Les cofacilitateurs envisagés sont Jonah Davis Ormond (Antigua-et-Barbuda) et Reggie Hernaus (Pays-Bas).

## 2. Mandat proposé

15. Formuler des propositions permettant de faire avancer les travaux sur le sujet en prévision de la quatrième réunion du processus intersessions, et plus spécifiquement :

- a) Approche intégrée du financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets :
  - i) Poursuivre la réflexion sur la meilleure façon de mener à bien l'intégration, puisque les parties prenantes ont continué d'appuyer l'intégration en tant qu'élément important permettant de répondre aux problèmes de financement. Recueillir en outre des avis sur la création d'un centre d'échange d'informations pour suivre l'aide au développement et d'autres sources d'aide possibles pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ;
  - ii) S'agissant de la participation du secteur privé, examiner les jalons spécifiques que ce secteur souhaitera peut-être proposer afin de mettre en lumière cette composante ;
  - iii) Se pencher sur les questions relatives au financement externe spécifique mentionné dans le cadre de l'approche intégrée, qui comprend des aides financières régionales, bilatérales et multilatérales, dont le Programme spécial du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour renforcer les institutions nationales aux fins de la mise en œuvre des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, de la Convention de Minamata sur le mercure et de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, un mécanisme destiné à soutenir le renforcement des institutions nationales aux fins de la mise en œuvre de la gestion rationnelle des produits chimiques ;
  - iv) Examiner les avantages et les inconvénients du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à ce jour et la façon dont il devrait s'adapter au programme de travail « pour l'après-2020 ». L'élargissement de la portée du domaine d'intervention « Produits chimiques et déchets » du FEM a permis d'augmenter les ressources spécifiques. Par ailleurs, le FEM, en tant que source de financement, se concentre sur les avantages environnementaux mondiaux et ne couvre pas le champ d'application et la nature multisectorielle de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ;
  - v) Formuler des recommandations sur la manière d'aborder le financement spécifique de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets à la lumière de la portée multisectorielle de la question ;
- b) Renforcement des capacités :
  - i) Examiner les contributions des parties prenantes présentées dans le document SAICM/IP.4/5 (Contributions des parties prenantes au projet de « principes de renforcement des capacités » élaboré à la troisième réunion du processus intersessions par les coprésidents du groupe thématique des considérations financières) ;
  - ii) Formuler des propositions concernant le volet financier des principes de renforcement des capacités ;
  - iii) Élaborer des recommandations pour le financement d'actions et de mécanismes concrets en vue du renforcement des capacités dans tous les secteurs ;
- c) Partenariats stratégiques :

Proposer un ensemble de recommandations relatives au financement des partenariats stratégiques au sein et entre les secteurs et les groupes de parties prenantes ;
- d) Examiner les propositions concernant le financement du secrétariat :

Proposer des modalités de financement du secrétariat (budget de base et contributions de toutes les parties prenantes) ;

- e) Mécanismes de recouvrement des coûts et autres moyens d'action économique :
- Élaborer des propositions concernant l'examen des mécanismes de recouvrement des coûts et d'autres moyens d'action économique pour le financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (SAICM/IP.4/7), recueillir des observations à ce sujet et les communiquer au secrétariat afin de pouvoir affiner ce document en vue de la quatrième réunion du processus intersessions et de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ;
- f) Projet de stratégie de mobilisation des ressources :
- Élaborer des propositions concernant le projet de stratégie de mobilisation des ressources (SAICM/IP.4/6), recueillir des observations à ce sujet et les communiquer au secrétariat afin de pouvoir affiner ce document en vue de la quatrième réunion du processus intersessions et de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ;

*Note : la communication de contributions écrites par les groupes de parties prenantes suivie par l'organisation de réunions du groupe de travail virtuel peut permettre d'accomplir une grande partie de ces progrès.*

### **3. Documents de référence (en anglais uniquement)**

SAICM/IP.4/2 : Synthèse des recommandations concernant l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020 présentée à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques pour examen à sa cinquième session.

SAICM/IP.4/5 : Contributions des parties prenantes au projet de « principes de renforcement des capacités » élaboré à la troisième réunion du processus intersessions par les coprésidents du groupe thématique des considérations financières.

SAICM/IP.4/6 : Projet de stratégie de mobilisation des ressources.

SAICM/IP.4/7 : Examen des mécanismes de recouvrement des coûts et d'autres moyens d'action économique pour le financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.

## Annexe III

### Modalités d'organisation des réunions et des consultations en ligne

#### I. Objet

1. La présente annexe définit les modalités d'organisation des réunions virtuelles et des consultations en ligne à l'appui des travaux du processus intersessions. Le document présente notamment le processus de participation aux groupes de travail virtuels et les modalités de fonctionnement de ces groupes. L'annexe contient également des informations relatives aux séances d'information technique en ligne et aux consultations régionales proposées.

#### II. Principaux éléments à prendre en considération pour l'organisation des réunions et des consultations en ligne

2. Compte tenu des restrictions actuelles liées à la pandémie de COVID-19, il est nécessaire d'organiser des réunions et des consultations en ligne pour faire avancer les travaux définis dans le mandat du processus intersessions afin qu'ils soient examinés à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

3. Les propositions de modalités d'organisation s'appuient sur une série d'expériences. Le Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques s'est réuni en ligne à deux reprises, en mai et en juin 2020, et le groupe de travail technique des objectifs, indicateurs et jalons a tenu quatre réunions en ligne afin de s'acquitter de son mandat en vue de la quatrième réunion du processus intersessions.

4. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a également organisé un certain nombre de réunions en ligne, y compris des réunions de son Comité des représentants permanents. En outre, des groupes d'experts, tels que le Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm, mènent leurs activités par courrier électronique depuis 2005.

5. Il convient de souligner que les réunions en ligne ne sont pas censées servir d'espace de négociation. Les décisions sur les questions de fond seront prises au cours de réunions officielles en présentiel.

6. Les groupes de travail virtuels seront chargés non seulement de maintenir la dynamique du processus intersessions, mais aussi de soutenir celui-ci et de permettre aux parties prenantes de tenir des débats plus éclairés à la quatrième réunion du processus intersessions et à la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques.

7. Il est nécessaire d'assurer l'inclusion et la représentation équitable de toutes les parties prenantes afin de faciliter une large appropriation du processus et des recommandations issues des réunions virtuelles et des consultations en ligne.

8. Il se peut que certaines parties prenantes ne soient pas en mesure de participer, en raison de problèmes techniques tels que des difficultés de connexion à Internet. Le secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (l'Approche stratégique) recherchera des solutions leur permettant de se connecter et prévoira en outre la possibilité de contribuer par écrit, assortie d'un délai suffisant pour répondre, afin de garantir une participation pleine et effective. Par ailleurs, certains secteurs, tels que la santé et le travail, peuvent rencontrer des difficultés à participer, en raison de la priorité qu'ils accordent à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Tout sera fait pour relever ces défis en mettant en place d'autres moyens de fournir des contributions écrites.

9. Les groupes de travail virtuels fonctionneront de manière transparente, et publieront en temps voulu les informations utiles sur le site Web de l'Approche stratégique.

10. Les groupes de travail virtuels seront ouverts à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique, étant donné qu'il sera possible de participer aux activités par courrier électronique et au moyen de webinaires et de téléconférences. Des webinaires pourront être organisés afin d'informer les parties prenantes des progrès réalisés, en tenant compte des différents fuseaux horaires.

11. Le secrétariat évitera d'organiser des sessions parallèles.

### **III. Modalités d'organisation des séances d'information technique, des groupes de travail virtuels et des réunions régionales**

#### **A. Séances d'information technique en ligne**

12. Le secrétariat coordonnera la planification des séances d'information technique sous la direction de la Présidente et du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques ainsi que des coprésidents du processus intersessions. Une liste de séances d'information technique proposées par le secrétariat est jointe à la note de scénario des coprésidents présentée ci-dessus. D'autres séances d'information technique concernant le processus « pour l'après-2020 » peuvent être organisées au fur et à mesure de l'avancement de ce processus. La première séance d'information technique, consacrée au discours de bienvenue et à la présentation générale, avec la participation de la Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et des coprésidents du processus intersessions, aura lieu le 22 octobre 2020. Les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels et le secrétariat prépareront un calendrier des séances d'information et le mettront à la disposition des parties prenantes en le publiant sur le site Web de l'Approche stratégique.

13. Les ordres du jour des séances d'information technique seront élaborés par le(s) responsable(s) du sujet concerné et par le secrétariat de l'Approche stratégique. Les exposés seront enregistrés et publiés sur une page spéciale du site Web de l'Approche stratégique, et seront accompagnés des présentations faites pendant les séances d'information.

14. Des séances d'information technique supplémentaires pourraient être organisées en 2021, sous la direction de la présidente et du Bureau de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et des coprésidents du processus intersessions.

#### **Modalités de fonctionnement**

15. La participation sera ouverte à toutes les parties prenantes.

16. Chaque séance d'information technique sera présentée deux ou trois fois au cours de la même journée ou sur plusieurs jours consécutifs, de manière à couvrir des fuseaux horaires différents.

17. La durée proposée pour chaque séance d'information est de deux heures maximum, sans pause.

18. L'équipe organisant la séance d'information technique comprendra le(s) responsable(s) du sujet, assisté(s) d'un représentant du secrétariat de l'Approche stratégique et d'une personne chargée de l'appui technique.

19. La séance sera diffusée en direct sur la plateforme Microsoft Teams, à l'aide de l'outil Teams Live.

20. L'outil de documentation en ligne à utiliser est le site Web de l'Approche stratégique ; il est également possible de recourir, si nécessaire, à un répertoire en ligne externe, tel que Microsoft OneDrive.

#### **B. Groupes de travail virtuels**

##### **1. Processus de participation aux groupes de travail virtuels**

21. Les groupes de travail virtuels seront ouverts à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique.

22. Le secrétariat invitera les parties prenantes de l'Approche stratégique à s'inscrire pour participer aux différents groupes de travail virtuels et établira la liste des participants de chaque groupe, conformément aux critères ci-dessus, à l'intention des cofacilitateurs du groupe concerné.

23. La liste comprendra les représentants qui participent soit en fournissant des observations écrites, soit en prenant part à des réunions en ligne.

24. Les travaux des groupes de travail virtuels débiteront en octobre 2020, une fois que les cofacilitateurs auront été sélectionnés et que les projets de mandat des groupes de travail virtuels auront été approuvés.

## **2. Modalités de fonctionnement**

25. Les travaux des groupes de travail virtuels seront décidés par les cofacilitateurs de chaque groupe.
26. Les activités des groupes de travail virtuels seront menées de manière ouverte et transparente, par courrier électronique, avec un temps de préparation de trois à quatre semaines afin de permettre à un grand nombre de parties prenantes de participer et de présenter leurs observations, et au moyen de conférences en ligne sur des plateformes telles que Webex, Microsoft Teams ou GoToMeeting, auxquelles il sera possible de se joindre par téléphone en composant un numéro spécial.
27. Les modalités de fonctionnement des groupes de travail virtuels seront examinées à intervalles réguliers et adaptées si nécessaire.
28. Les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels communiqueront par courrier électronique avec les participants inscrits et les inviteront à formuler des observations ; ils publieront des rapports, des mises à jour et d'autres documents intermédiaires sur le site Web de l'Approche stratégique afin de permettre leur consultation en ligne.
29. Des webinaires peuvent être organisés afin d'informer les parties prenantes des progrès réalisés, en tenant compte des différents fuseaux horaires, ainsi que des réunions en ligne, selon que de besoin.
30. Les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels peuvent souhaiter créer des groupes plus petits qui se concentreraient sur des domaines spécifiques et rendraient ensuite compte de leurs travaux à l'ensemble du groupe de travail virtuel.
31. Les ordres du jour des groupes de travail virtuels seront élaborés par les cofacilitateurs une fois qu'ils auront été sélectionnés, et seront conformes aux mandats définis par la Présidente de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques et par les coprésidents du processus intersessions.
32. Chaque groupe de travail virtuel commencera ses activités à la lumière des résultats les plus récents. Pour la plupart des groupes, il s'agira des travaux achevés à la troisième réunion du processus intersessions, consacrée à l'examen de l'Approche stratégique et de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets après 2020, y compris la synthèse des recommandations et les résultats figurant dans le rapport de la troisième réunion du processus intersessions. Le groupe de travail virtuel des cibles, indicateurs et jalons pourrait envisager de fonder ses travaux sur sa contribution à la quatrième réunion du processus intersessions. D'autres documents préparés pour la quatrième réunion du processus intersessions peuvent être utiles aux différents groupes de travail virtuels.
33. Le secrétariat de l'Approche stratégique, en consultation avec les cofacilitateurs des groupes de travail virtuels, publiera les documents finaux de chaque groupe de travail virtuel sur une page spéciale du site Web de l'Approche stratégique.

## **C. Réunions régionales en ligne**

34. En prévision de la cinquième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, des réunions régionales en ligne peuvent être organisées en plus des réunions régionales en présentiel prévues en 2021 si les régions en font la demande. Le secrétariat se tient à la disposition des régions pour les aider à mettre en place la plateforme en ligne requise.

### **Modalités de fonctionnement**

35. La participation de parties prenantes et secteurs multiples de la région est requise.
36. Chaque réunion ne doit pas durer plus de trois heures, pause comprise.
37. L'équipe organisant la réunion régionale en ligne comprendra les membres du Bureau régional de l'approche stratégique, assistés d'un représentant du secrétariat de l'Approche stratégique et d'une personne chargée de l'appui technique.
38. Les éventuelles réunions plénières seront diffusées en direct sur la plateforme Microsoft Teams à l'aide de l'outil Teams Live, les réunions des groupes de travail subsidiaires seront organisées avec Microsoft Teams.



39. L'outil de documentation en ligne à utiliser est le site Web de l'Approche stratégique ; il est également possible de recourir, si nécessaire, à un répertoire en ligne externe, tel que Microsoft OneDrive.

---